

Compte-rendu d'essai

PECHER

2018

COLLECTION BIO AGRESSEURS

Evaluation des principales variétés de pêches et nectarines à quatre bio-agresseurs

Date : Octobre 2018

Rédacteur(s) : Alexandre MAGRIT (SUDEXPE)

En collaboration avec : Julien RUESCH (CTIFL)
Christian HILAIRE (CTIFL)
Yannick MONTROGNON (SEFRA)
Nathalie COURTHIEU (CA 66/CENTREX)

Essai rattaché à l'action n° 31.2005.01

Titre de l'action : Collection bio agresseurs

1. Thème de l'essai

Dans le cadre du réseau d'expérimentation Niveau 1 et 2 des nouvelles variétés de pêches – nectarines, SUDEXPE et CTIFL – SEFRA – CENTREX ont mis en place des dispositifs d'évaluation de la sensibilité relative de quelques variétés à quelques bio-agresseurs.

SEFRA et CENTREX pour la Cloque, CTIFL pour l'Oïdium.

SUDEXPE observera la sensibilité aux 2 Thrips et à la Tordeuse Orientale. Cela implique d'aller jusqu'à la maturité des fruits. Depuis 2017, SudExpé observe également les dégâts de cloque.

2. Matériel et Méthodes

– Dispositif expérimental

Première tranche implantée en 2011, 27 variétés, une deuxième implantée en 2015 avec 9 variétés.

6 répétitions de 1 arbre en blocs randomisés.

Le plan est indiqué ci-après.

ILOT 11 PECHEES COLLECTION BIO AGRESSEURS TRANCHE 2012

		CHEMIN CENTRAL																																																						
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	
VERS ILOT 9	1	V18 b6	V11 b6	V9 b6	V13 b6	V24 b6	V19 b6	V4 b6	V5 b6	V12 b6	V7 b6	V22 b6	V26 b6	V25 b6	V3 b6	V15 b6	V2 <brtd><td>V23 b6</td><td>V16 b6</td><td>V21 b6</td><td>V6 b6</td><td>V1 b6</td><td>V17 b6</td><td>V20 b6</td><td>V8 b6</td><td>V10 b6</td><td>V14 b6</td><td>V27 b6</td><td>V19 b5</td><td>V14 b5</td><td>V21 b5</td><td>V20 b5</td><td>V22 b5</td><td>V1 b5</td><td>V25 b5</td><td>V18 b5</td><td>V16 b5</td><td>V3 b5</td><td>V12 b5</td><td>V23 b5</td><td>V26 b5</td><td>V24 b5</td><td>V13 b5</td><td>V2 b5</td><td>V4 b5</td><td>V17 b5</td><td>V15 b5</td><td>V11 b5</td><td>V7 b5</td><td>V9 b5</td><td>V5 b5</td><td>V27 b5</td><td>V10 b5</td><td>V6 b5</td><td>V8 b5</td> <td>RANG 1</td> </brtd>	V23 b6	V16 b6	V21 b6	V6 b6	V1 b6	V17 b6	V20 b6	V8 b6	V10 b6	V14 b6	V27 b6	V19 b5	V14 b5	V21 b5	V20 b5	V22 b5	V1 b5	V25 b5	V18 b5	V16 b5	V3 b5	V12 b5	V23 b5	V26 b5	V24 b5	V13 b5	V2 b5	V4 b5	V17 b5	V15 b5	V11 b5	V7 b5	V9 b5	V5 b5	V27 b5	V10 b5	V6 b5	V8 b5	RANG 1
	3	V22 b4	V25 b4	V12 b4	V3 b4	V6 b4	V21 b4	V27 b4	V14 b4	V5 b4	V23 b4	V15 b4	V17 b4	V10 b4	V13 b4	V26 b4	V16 b4	V18 b4	V2 b4	V9 b4	V19 b4	V7 b4	V20 b4	V8 b4	V4 b4	V1 b4	V24 b4	V11 b3	V23 b3	V11 b3	V4 b3	V22 b3	V14 b3	V3 b3	V5 b3	V15 b3	V27 b3	V17 b3	V26 b3	V1 b3	V6 b3	V9 b3	V12 b3	V7 b3	V10 b3	V8 b3	V24 b3	V25 b3	V16 b3	V20 b3	V18 b3	V13 b3	V2 b3	V19 b3	V21 b3	RANG 2
	5	V14 b2	V20 b2	V27 b2	V4 b2	V24 b2	V8 b2	V21 b2	V12 b2	V10 b2	V13 b2	V23 b2	V6 b2	V17 b2	V15 b2	V22 b2	V25 b2	V1 b2	V19 b2	V3 b2	V11 b2	V5 b2	V26 b2	V9 b2	V16 b2	V18 b2	V7 b2	V2 b2	V23 b1	V24 b1	V15 b1	V11 b1	V20 b1	V21 b1	V14 b1	V17 b1	V13 b1	V16 b1	V12 b1	V5 b1	V3 b1	V4 b1	V25 b1	V9 b1	V18 b1	V26 b1	V22 b1	V7 b1	V19 b1	V2 b1	V1 b1	V27 b1	V10 b1	V6 b1	V8 b1	RANG 3

COLLECTION BIO AGRESSEURS IMPLANTATION MARS 2012
DISTANCES 4M*1.5 SOIT1667 ARB/HA

V1 CORALINE PJ OD/GF677
V2 PLUSPLUS PJ OD/GF677
V3 ROYALMAJESTIC PJ OD
V4 ROYAL PRIDE PJ OD
V5 ROYAL SUMMER PJ OD
V6 MAURA PB OD
V7 ONYX PB OD/GF677
V8 PATTY PB OD
V9 ROSALIA PB OD

V10 T.SWEET SWEETSTAR PB OD/GF677
V11 T.SWEET SWEETREINE PB OD/MONCLAR
V12 BIG BANG NJ OD/GF 677
V13 BIGTOP NJ SCION
V14 HONEYFIRE NJ SCION
V15 LUCIANA NJ OD/GF 677
V16 NPOM NECTATOP NJ SCION/MONCLAR
V17 ORINE NJ OD/GF677
V18 WESTERN RED NJ SCION/MONCLAR

V19 CRISTAL NB SCIONS/GF677
V20 MAGIQUE NB OD/GF677
V21 NSWEET NECTARDREAM NB SCION/GF677
V22 NSWEET NECTARPERF NB SCION/GF677
V23 NSWEET NECTARLOVE NB SCION/GF677
V24 SANDINE NB OD/GF 677
V25 SNOWBALL NB OD/GF677
V26 ZEPHIR NB NB OD/GF677
V27 NSWEET NECTARJEWEL NB SCION/GF677

ILOT 11 PECHEES COLLECTION BIO AGRESSEURS TRANCHE 2015

V32 b1	V30 b1	V36 b1	V29 b1	V33 b1	V31 b1	V28 b1	V34 b1	V35 b1	V28 b2	V35 b2	V28 b2	V36 b2	V33 b2	V30 b2	V31 b2	V34 b2	V32 b2	V29 b2	V33 b3	V29 b3	V31 b3	V35 b3	V28 b3	V36 b3	V30 b3	V34 b3	V32 b3	V36 b4	V30 b4	V32 b4	V33 b4	V34 b4	V28 b4	V29 b4	V31 b4	V35 b4	V35 b5	V28 b5	V32 b5	V29 b5	V33 b5	V31 b5	V36 b5	V30 b5	V34 b5	V29 b6	V30 b6	V32 b6	V34 b6	V28 b6	V35 b6	V36 b6	V33 b6	V31 b6	RANG 4
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------

COLLECTION BIO AGRESSEURS IMPLANTATION 10 Février 2015
DISTANCES 4M*1.5 SOIT1667 ARB/HA

V28 PAMELA PB SCION MONCLAR
V29 CARLA PJ SCION GF677
V30 4052.15 NJ SCION GF 677
V31 NABBY PB
V32 SF 07,119 PJ OD MONCLAR

V33 SF 07,220 PB OD MONCLAR
V34 SF 05,508 PB OD MONCLAR
V35 PRINCESS TIME PJ SCIONS MONCLAR
V36 IVORY STAR PB SCIONS MONCLAR

Ce sont de petits arbres formés en Gobelets, plantés à 4 m par 1.5 m et tenus en hauteur par écimage.

L'objectif n'étant absolument pas d'obtenir des niveaux de rendement classiques et élevés mais d'avoir suffisamment de fruits pour procéder aux contrôles et comptages.

Ce dispositif avec une répartition aléatoire des différentes variétés permet de s'affranchir des effets de bordure ou de position.

Autres matériels, autres sources d'informations.

- Données météo :

Un poste CIMEL et 2 postes TCSD COMSAG à moins de 200 m de la parcelle nous permettent d'avoir des informations météorologiques très précises.

- Observations parcelles de références BSV/Sud Arbo®.

Les relevés de pièges Tordeuses Orientales et Anarsia des parcelles du réseau Sud Arbo® nous permettent d'identifier les dynamiques de populations.

Aucun traitement n'est effectué contre les bio-agresseurs évalués. Il y a eu un seul traitement contre la Cloque en février, un cuivre appliqué avant le débourrement, ce seul traitement permet d'atténuer les potentiels dégâts mais permet d'en avoir suffisamment pour discriminer, le cas échéant, les différentes variétés.

3. Résultats 2018

Tordeuse Orientale du Pêcher, *Cydia molesta*.

La parcelle est en confusion sexuelle (tout comme l'ensemble des parcelles de SudExpé), les années précédentes, la pression de TOP a été suffisamment importante pour procéder à une évaluation du verger. Cependant, cette année seule la première génération est importante, la seconde génération est également détectable mais moins importante. La figure 1 présente la courbe de piégeage de l'année 2018.

Aucun insecticide n'est appliqué par ailleurs.

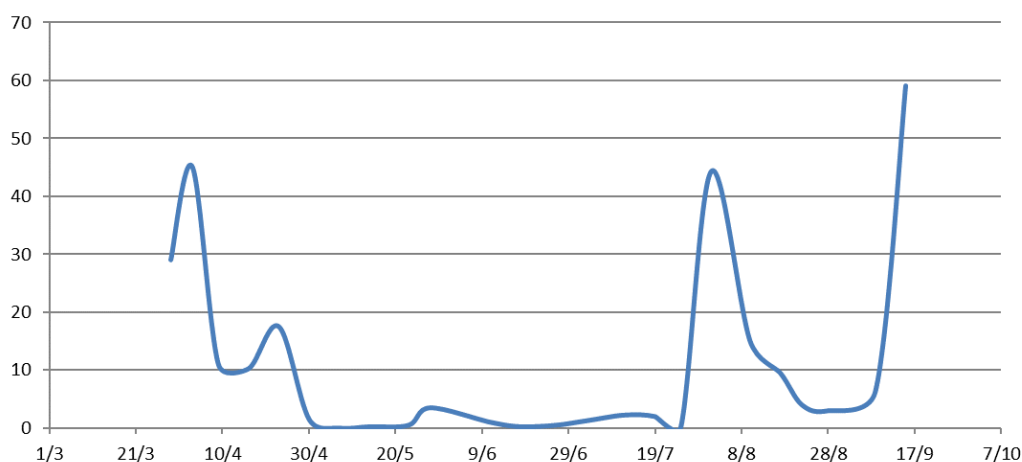


Figure 1: Courbe de piégeage de la tordeuse orientale en 2018

Le pic de G1 (1ere génération) est situé environ le 3 Avril 2018, ensuite il est difficile d'estimer les pics des générations suivantes.

En 2018, le premier comptage de pousses minées a lieu en fin de G1, le 24 mai. A cette date, aucune pousse minée n'est remarquée. Cette notation est renouvelée plus tard dans la saison, le 3 juillet, à la suite de la détection de quelques pousses minées sur la parcelle d'essai.

50 pousses terminales par arbres, soit 300 pousses par variété sont observées. Ces pousses sont choisies de façon aléatoire et réparties de façon homogène sur l'ensemble de la canopée.

a) Dégâts sur pousses

La figure 2 synthétise les observations sur pousses menées le 3 juillet 2018.

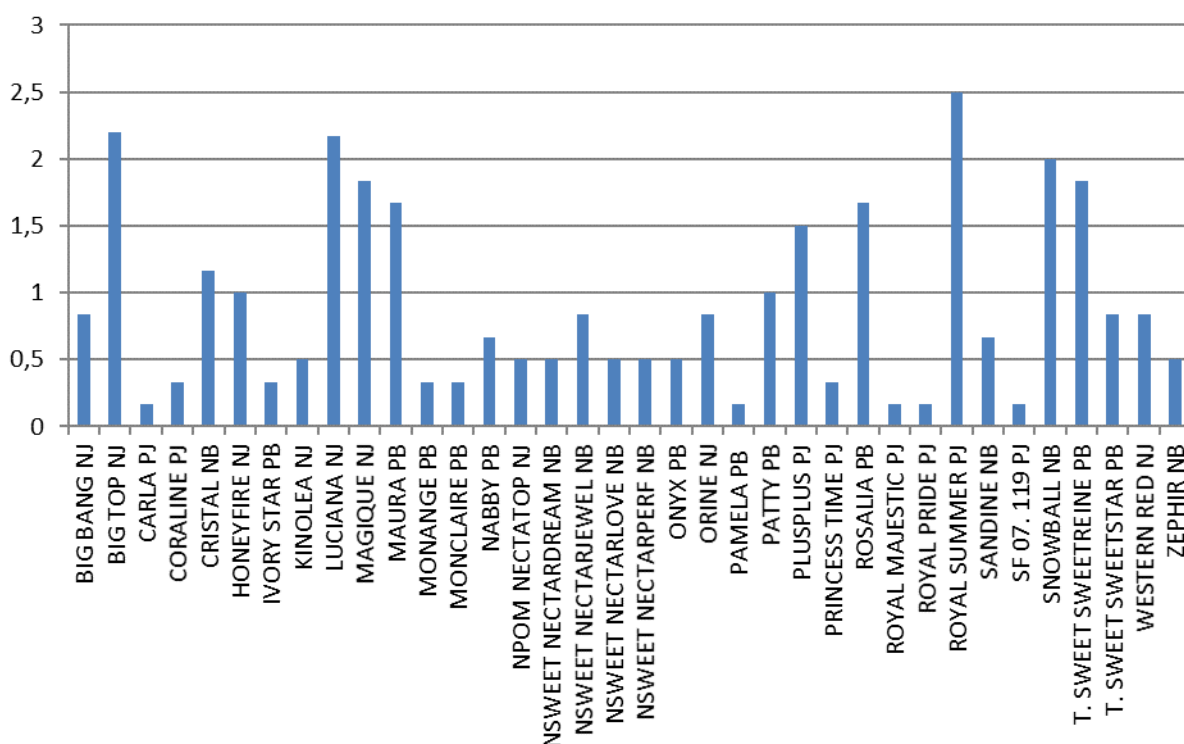


Figure 2: Nombre moyen de pousses minées par arbre (/50 pousses terminales)

La pression en tordeuse orientale est plutôt faible sur l'année 2018, malgré une première génération importante, les dégâts en vergers sont faibles voir nuls.

Les taux de dégâts sont similaires à ceux observés les années précédentes sur la parcelle d'essai. L'analyse statistique, du fait de beaucoup de valeurs nulles, n'est pas exploitable. Cependant, des tendances sont tout de même visible.

La variété Royal Summer est la plus touchée, il en va de même pour les variétés BigTop et Luciana. BigTop comptait également parmi les variétés les plus touchées en 2017.

A contrario, certaines variétés ne sont que faiblement affectées par la tordeuse orientale. C'est le cas par exemple de Carla, Pamela, Royal Majestic, Royal Pride et Pajurite (encore nommée SF 07.119 sur le graphique). Il est cependant difficile d'en tirer une conclusion. Pour la variété Royal Majestic par exemple, les arbres sont particulièrement peu vigoureux sur notre parcelle et donc bien moins attractifs que les autres.

Certaines variétés présentent des résultats contradictoires avec ceux des années précédentes. Nectarperf était la plus touchée en 2017 alors qu'elle compte parmi les moins affectées cette année. La variété Cristal, très fortement touchées en 2015 et 2016, était parmi les moins touchées en 2017 et se retrouve cette année dans la moyenne.

b) Dégâts sur fruits

Les comptages de fruits piqués sont effectués, arbre par arbre, lors de la récolte. La figure 3 présente les taux de fruits piqués observés. Les variétés sont classées par ordre de récolte.

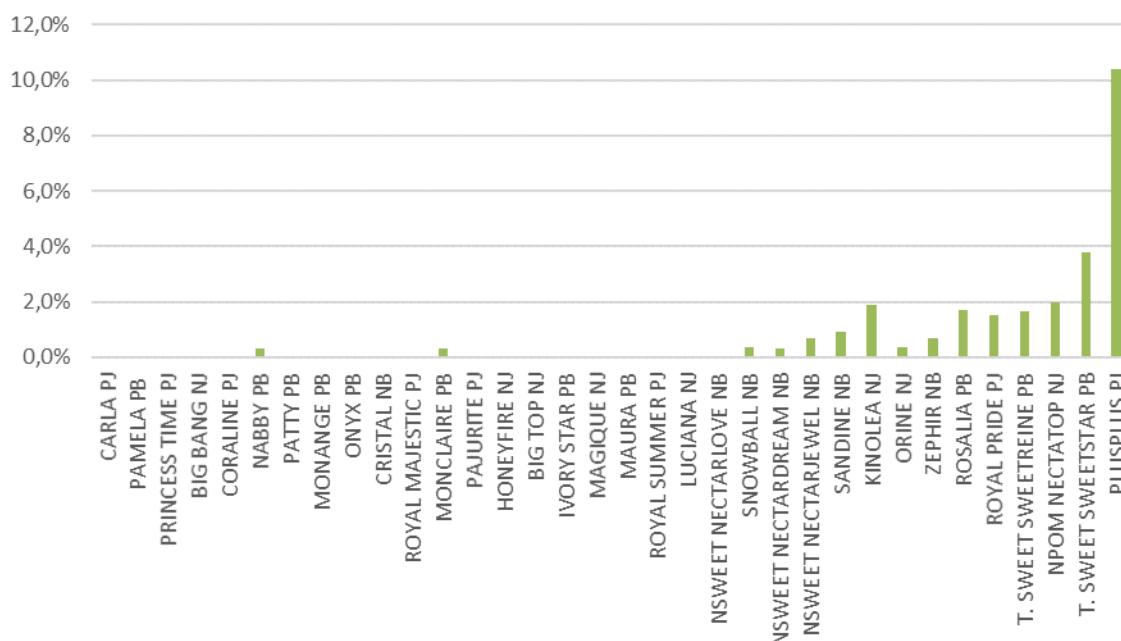


Figure 3 : Taux de fruits piqués par la tordeuse orientale observés à la récolte

Il ressort de cette observation que, de façon générale, seules les variétés de fin de saison à tardives sont touchées au niveau du fruit à l'exception de Nabby et Monclaire, deux variétés plus précoces présentant un fruit piqué à la récolte. Ces faibles taux ne permettent cependant pas de tirer de conclusion quant à une sensibilité particulière.

La variété PlusPlus est la plus touchée dans cette année d'essai. Il faut toutefois préciser qu'un gap de deux semaines sépare les récoltes des deux dernières variétés. Il est déjà connu que les variétés de fin août et septembre présentent généralement des dégâts importants de tordeuses orientales. Ce phénomène peut s'expliquer par la courbe de piégeage présentée en figure 1 qui montre une forte recrudescence du ravageur à cette période. La variété Western Red n'est pas cueillie cette année en raison du très grand taux de fruits pourris, cependant les dégâts de tordeuse orientale y sont très importants également.

c) Synthèse Tordeuse Orientale.

Après 5 ans d'observation de la tranche 2012, les données ne permettent pas de se positionner. Pour certaines variétés, les données se confirment, pour d'autres elles contrastent voire parfois se contredisent. La piste d'une attractivité/tolérance liée à la variété semble peu probable. De façon générale, en termes de dégâts sur pousse, les arbres les plus touchés sont les arbres les plus vigoureux et les plus hauts.

Thrips du Pêcher, *Thrips meridionalis*.

a) Protocole d'observation

La notation s'effectue sur 8 fruits de chaque arbre, prélevés de façon aléatoire et homogène sur l'arbre (4 fruits par face d'arbre). Chaque fruit est ensuite observé et noté selon l'échelle suivante :

- Sains
- Dégâts légers
- Dégâts moyens
- Dégâts importants

Seules les nectarines sont évaluées car les pêches sont peu concernées par les dégâts de Thrips. L'épiderme duveteux, déjà présent sur l'ovaire des fleurs, jouant un rôle de barrière physique.

Fruits indemnes



Faibles dégâts de Thrips localisés sur la zone pistillaire du fruit



Dégâts moyens



Dégâts plus graves avec déformation partielle du fruit.



Aucun insecticide n'est appliqué sur le verger. Aucun piège n'est disponible pour suivre efficacement les populations de thrips. La pression en *Thrips meridionalis* est très forte cette année sur l'ensemble de la station d'expérimentation de SudExpé.

b) Période de sensibilité

Puisque le Thrips s'abrite dans les fleurs et pique les jeunes fruits pour se nourrir. Les stades phénologiques favorables à la présence du Thrips peuvent être estimés, en prenant une période large, de 10 % de fleurs ouvertes (nommé F10) à 100 % de chute des collerettes (nommé H100).

La figure 4 illustre la période de sensibilité de 10% de fleurs ouvertes (F10) à 100% des colerettes chutées (H100) pour les variétés de nectarine ici étudiées.

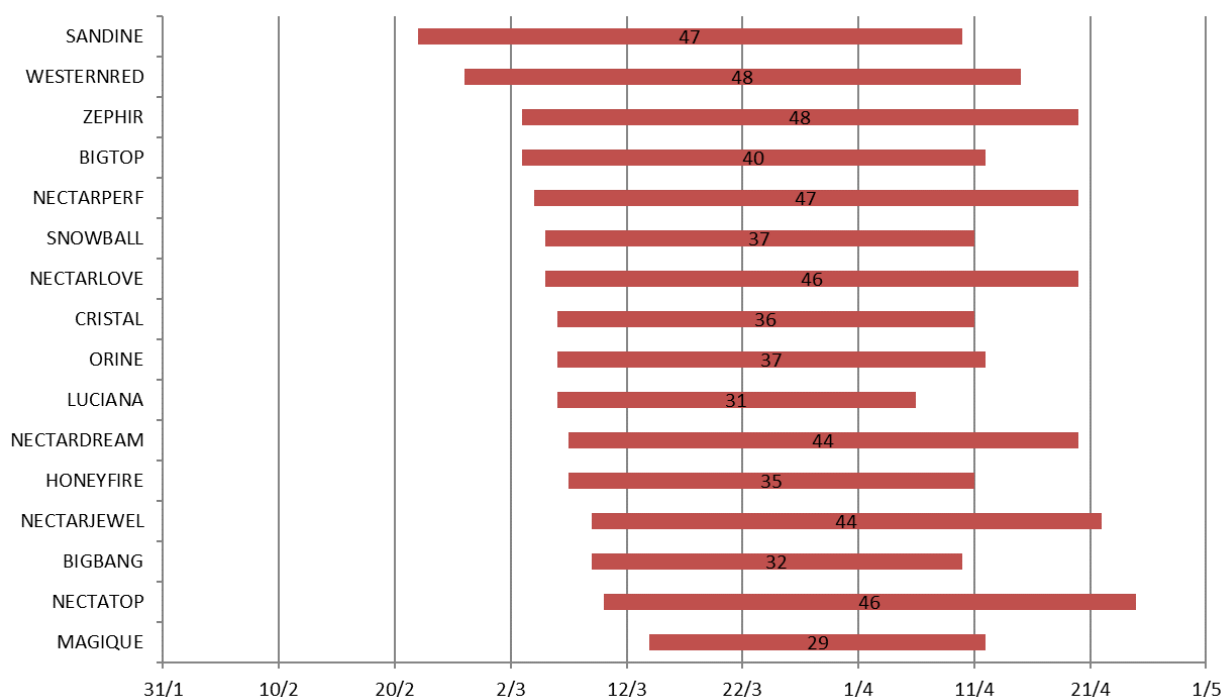


Figure 4 : Période de floraison de F10 à H100 pour les variétés étudiées

La floraison est plus étalée cette année qu'en 2017. Elle dure en moyenne 40 jours contre 30 jours l'année dernière. Cette durée revient dans des normales, correspondantes aux durées observées en 2015 et 2016.

La première remarque pouvant être faite, est que cette durée n'est pas la même pour toutes les variétés. Ainsi, certaines variétés peuvent démarrer leurs floraisons simultanément mais mettre plus ou moins de temps pour perdre leurs collerettes. La durée de sensibilité est donc très variable d'une variété à l'autre avec seulement 29 jours pour la variété Magique contre 48 pour Zéphir par exemple.

c) Dégâts observés sur petits fruits

Si l'hypothèse faite que les thrips s'abritent sous les collerettes est valide, il est intéressant de regarder s'il existe une éventuelle corrélation entre ces durées de floraison et les dégâts de thrips comptabilisés. La figure 5 présente ainsi les taux de dégâts observés, les variétés sont classées par ordre croissant de durée de période de sensibilité.

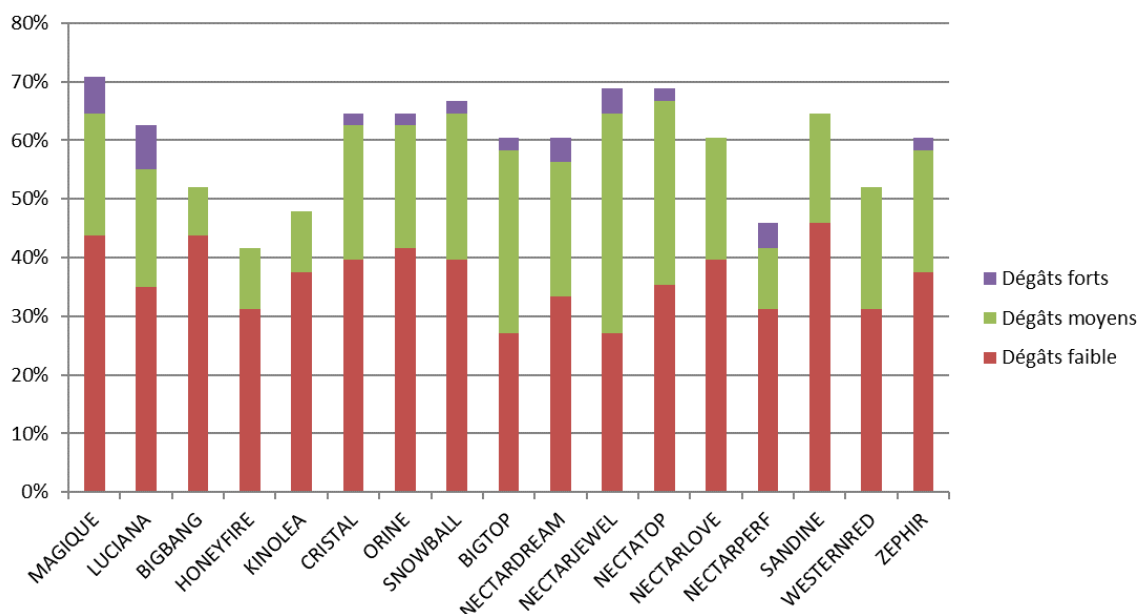


Figure 5 : Taux de dégâts du *Thrips meridionalis*, les variétés sont classées par ordre croissant de leur durée de sensibilité

La très forte pression de l'année est mise en évidence sur cet histogramme. Aucune variété ne présente moins de 40 % de fruits touchés. L'allongement de la période de floraison par rapport à 2017 entraîne également des dégâts accrus. En 2017, Nectardream était la variété la plus touchée avec 48 % de dégâts.

En raison de leur très forte variabilité, les données ne sont pas exploitables statistiquement pour l'année 2018.

La variété la plus affectée, Magique, est également la variété pour laquelle la période de sensibilité est la plus courte. En 2017, il s'agissait de la variété la moins touchée par le *Thrips meridionalis*.

Comme les années précédentes, les variétés Luciana, Orine et Snowball sont fortement touchées. Cette observation vient conforter les conclusions émises vis-à-vis de leur sensibilité accrue ou d'une attractivité particulière de ces variétés.

A l'inverse, les variétés présentant le moins de dégâts sont : Honeyfire, Kinolea et Nectarperf. En ce qui concerne Nectarperf, elle présente également un taux de dégâts graves important. Il n'est donc pas possible de conclure à une certaine tolérance. En revanche, la variété Honeyfire compte depuis plusieurs années parmi les variétés les moins affectées.

Sur ces 5 années d'étude, les résultats ne permettent pas de définir clairement une sensibilité au Thrips ; de nombreuses variations et contradictions sont visibles. Luciana qui présentait les résultats les plus satisfaisants en 2015, se trouve parmi les variétés les plus touchées par suite. La suite de l'essai nous permettra de nous positionner. Néanmoins, en tendance, certaines variétés se démarquent. Nectardream, Nectarlove, Snowball, Orine, Bigbang et Bigtop sont à surveiller car, sur l'ensemble des 5 années, elles sont parmi les plus touchées. En revanche, il est plus difficile de discriminer les plus tolérantes car les résultats varient de façon importante d'une année à l'autre.

Thrips californien, *Frankliniella occidentalis*.

a) Période de sensibilité

Dans notre essai, les fruits sont récoltés en un seul passage, plutôt à surmaturité, ce qui est un facteur aggravant vis-à-vis du thrips californien qui piquent les fruits à l'approche de la maturité. Pour cette raison, la période considérée de sensibilité au ravageur s'étend sur les 3 semaines précédant la récolte. De façon générale, les nectarines sont plus sensibles à ce ravageur que les pêches car elles ne sont pas protégées par un duvet. Pour cette raison, les nectarines et les pêches sont analysées séparément.

Ce thrips évolue à la surface des fruits et n'est donc pas protégé. Les conditions météorologiques pendant la période de sensibilité des fruits sont donc déterminantes pour les dégâts causés par *F. occidentalis*. Les facteurs climatiques favorisant la présence du ravageur en vergers sont des températures chaudes, une faible humidité relative et une absence de précipitations. La figure 6 présente l'association des périodes de sensibilités des différentes variétés de nectarines en étude associées aux conditions météorologiques.

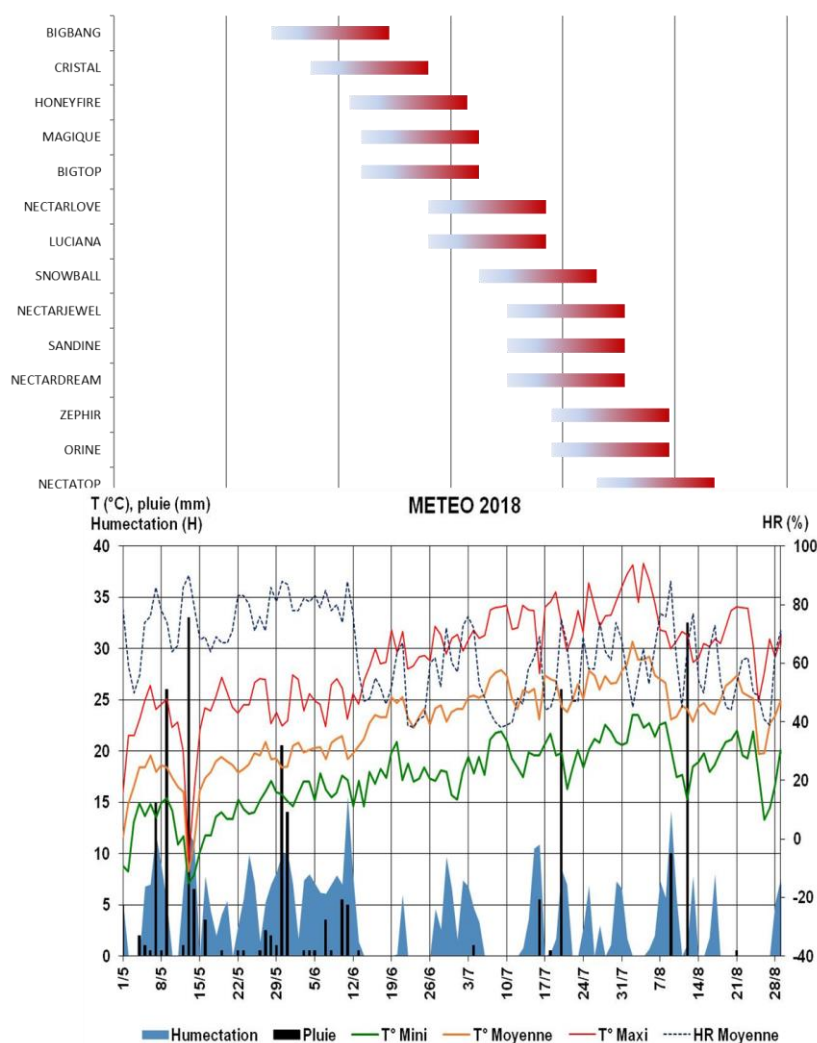


Figure 6 : Périodes de sensibilités et conditions météorologiques pour les variétés de nectarines

Les conditions les plus favorables aux thrips se situent entre le 15/06 et le 15/07. En effet, les températures sont chaudes et aucune pluie n'a lieu sur cette période. A la vue de ce premier graphique, les dégâts importants de thrips sont attendus sur les variétés Honeyfire, Magique, BigTop, Nectarlove et Luciana. C'est aussi, d'après la bibliographie, la période correspondant au pic de populations du thrips californien.

La figure 7 présente les mêmes données, cette fois pour les variétés de pêches.

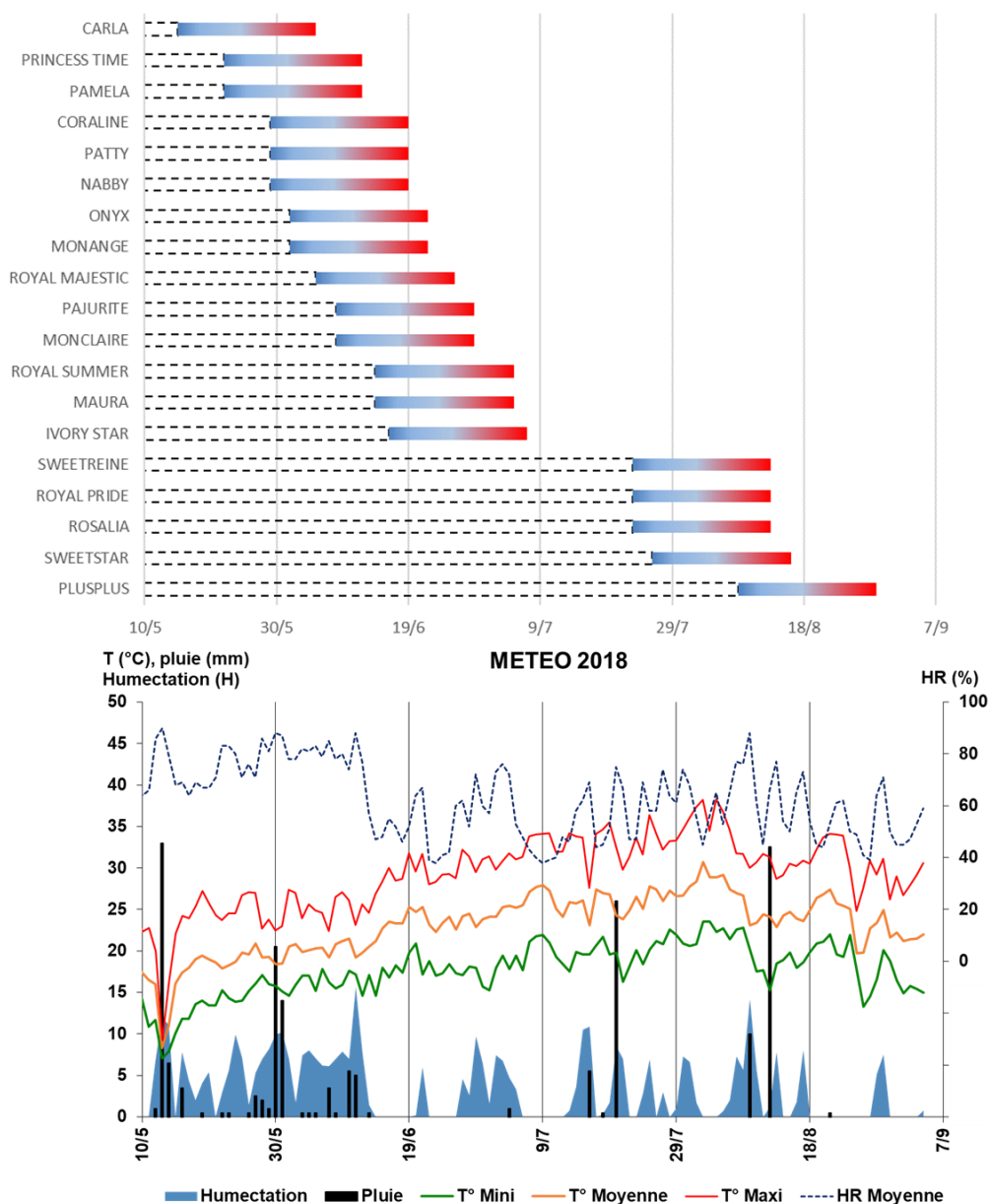


Figure 7 : Périodes de sensibilité au thrips californien et conditions météorologiques pour les variétés de pêches

Dans cet essai, les variétés de pêches s'étalent sur une plus grande période que les variétés de nectarines. La période critique vis-à-vis du thrips est la même que celle citée précédemment. Sont alors concernées les variétés Royal Majestic, Pajurite, Maura, Ivory Star, Monclair et Royal Summer.

b) Dégâts observés à la récolte

Les variétés sont récoltées arbre par arbre, en un seul passage. Les fruits sont triés afin de réaliser l'observation sur des fruits de maturité « normale ». Les fruits encore verts et les fruits pourris sont écartés de la notation. 50 fruits par parcelle élémentaires sont observés et classés dans les catégories suivantes :

- Fruit sain : ne présente aucun dégât de thrips californien
- Dégâts 1 : Dégât faible de thrips californien (< 2 cm² et limité à la cavité pédonculaire)
- Dégâts 2 : Dégâts déclassant le fruit (> 2 cm² et/ou en dehors de la cavité pédonculaire)

La photographie ci-dessous présente des dégâts de thrips californien sur nectarine. Ces dégâts ne sont pas graves d'un point de vue sanitaire mais constituent un défaut cosmétique majeur, souvent confondu avec des résidus de produits phytosanitaires par les consommateurs.



La figure 8 présente les taux de dégâts observés sur chaque variété de nectarine en essai. Les variétés sont classées par ordre de maturité.

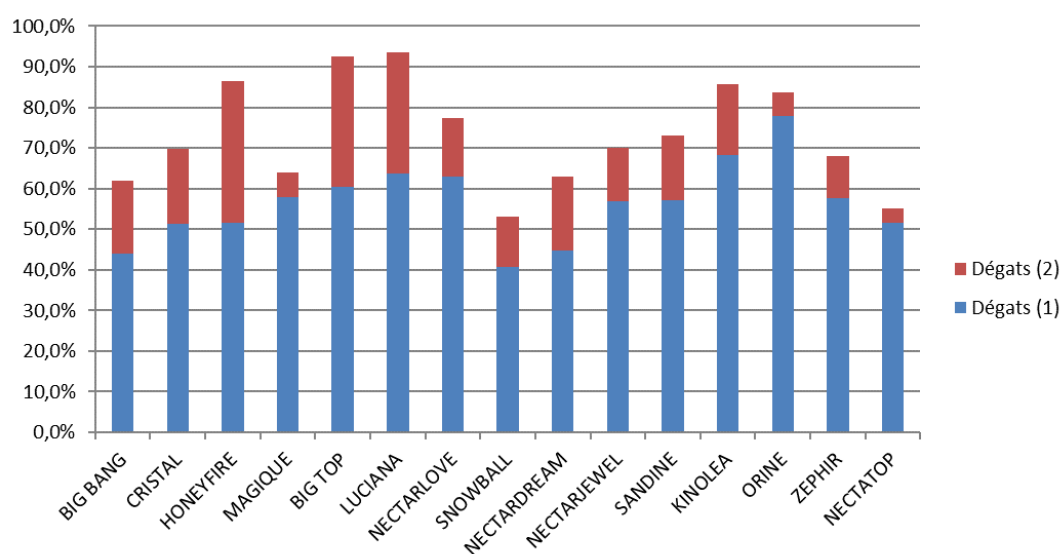


Figure 8 : Taux de dégâts de thrips californien par variété de nectarine

Les variétés les plus affectées par le thrips californien sont Big Top, Luciana et Honeyfire. Les dégâts importants sur ces variétés sont en corrélation avec les remarques faites vis-à-vis des conditions météorologiques. Dans ce créneau de maturité, la variété Magique semble moins touchée que les autres. Il pourrait à première vue s'agir d'une tolérance variétale. Toutefois, la couleur des fruits joue ici une importance majeure. En effet la variété Magique présente un épiderme moins coloré que les autres variétés citées sur ce créneau de maturité. Les dégâts de thrips y sont alors moins visible. Indirectement, le thrips est donc moins préjudiciable à cette variété. Mis à part pour cette variété, l'allure générale de cet histogramme de dégâts semble suivre les tendances prédites par l'observation des conditions climatiques. La remontée des dégâts à la période de Kinolea et Orine s'explique par l'absence de pluie sur leur période de sensibilité.

La figure 9 présente les taux de dégâts observés sur es différentes variétés de pêches. Les variétés sont également classées par ordre de maturité.

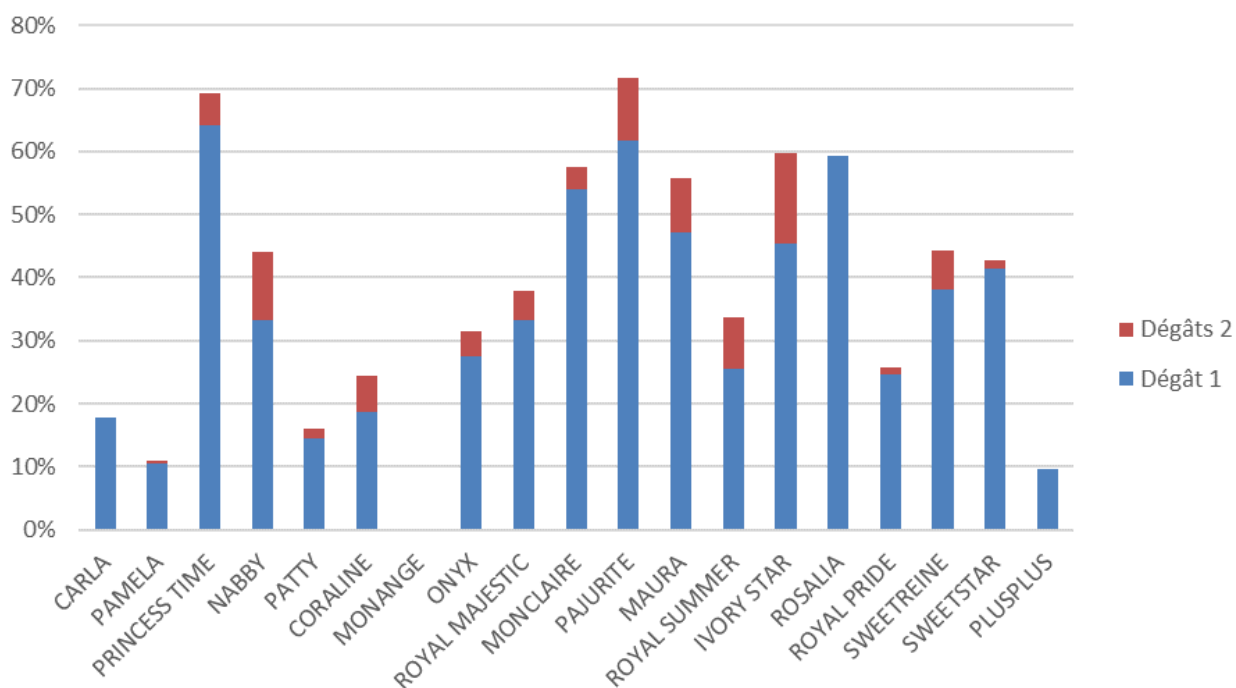


Figure 9 : Taux de dégâts du thrips californien observés sur les variétés de pêches

Les différences sont plus marquées pour les pêches que pour les nectarines. Le pic de dégâts se situe, comme attendu d'après les conditions météorologiques, sur la période allant de Royal Majestic à Royal Summer. Cependant, des différences importantes se distinguent sur ce créneau. Pajurite présente par exemple deux fois de dégâts que Royal Summer. Une caractéristique variétale semble bien jouer un rôle dans cette différence puisque les périodes de sensibilité des ces variétés sont synchrones. En reprenant les caractéristiques de chacune de ces variétés, le constat suivant peut être établi : les variétés les plus touchées par le thrips californien sont celles dont la pubescence est la moins importante. Ces pêches sont ainsi moins protégées des agressions extérieures comme les piqûres de thrips par exemple. Le constat fait sur les nectarines en ce qui concerne leur couleur reste également valable ici. La variété de pêche présentant le plus de dégâts graves est Ivory Star, il s'agit d'une pêche peu duveteuse et de couleur foncée. En cumulant ces deux caractéristiques, le fruit est plus exposé au thrips (car moins poilu) et les dégâts sont plus visibles, et donc plus préjudiciables, que sur d'autres variétés (car fruit plus foncé). Cette forte pigmentation peut éventuellement être la cause d'une plus forte attractivité de la variété. Ces observations sont en concordance avec celles des années précédentes.

Pour le thrips californien, des conclusions peuvent être établies. Les différences de sensibilités observées s'expliquent pour la plupart par les caractéristiques physique du fruit. Pour les pêches, moins la pubescence est marquée, plus la variété est susceptible d'être affectée par le thrips en termes de fréquence. En ce qui concerne l'intensité des dégâts, ces derniers sont d'autant plus marqués que la variété présente une forte coloration. Ce constat sur la coloration est vrai à la fois pour les pêches et les nectarines. Cependant, il n'est pas possible de dire à l'heure actuelle si ces variétés sont moins attractives car moins colorées ou si les dégâts sont les mêmes que sur les autres variétés mais moins visibles. Pour cette raison, nous nous contenterons de dire que le thrips est moins préjudiciable à une variété à faible coloration.

4. Commentaires généraux et perspectives

Ce travail reste très lourd, mais « passionnant ». Il nous apparaît crucial pour les producteurs de pêches – nectarines.

D'apparence, assez simple et basique (dans la façon de procéder) il dégage des pistes qu'il nous paraît important d'explorer. Sur des créneaux de maturité proches (ex. Big Top / Honeyfire, Snowball/Nectarjewel/Sandine) il permet de donner des « sensibilités relatives » pour peu qu'elles se confirment au fil des années.

C'est un travail qui a aussi contribué à remettre en cause nos méthodes d'évaluation des variétés pour répondre aux nouveaux enjeux qui se profilent. Cependant, il est lourd, et ce sera là, sa limite. Ce sont donc uniquement des « variétés d'avenir commercial assuré » qui devront être implantées dans de tels dispositifs d'évaluation. Ainsi, les résultats obtenus devront être incitatifs pour les producteurs, car un grand nombre de variétés ne sera pas évalué.

Enfin, nous retirons encore une fois deux informations techniques importantes :

- La première est que la réduction d'intrants en verger de pêcher ne pourra être une généralité applicable à tous contextes (variétés, terroir, années). Les variétés ont toutes des qualités, et des limites, qu'il convient de connaître pour leur octroyer l'itinéraire Ad hoc.
- La deuxième est que nous continuons de manquer de données biologiques fondamentales sur les principaux bio-agresseurs du pêcher. C'est d'autant plus dommage que se déploient dans les vergers de producteurs comme dans nos vergers expérimentaux, des moyens fiables, accessibles et modernes d'acquisition de données, en particulier micro météo. Et nous sommes convaincus que cela nous apportera beaucoup, pour peu qu'on sache les « exploiter ».

Renseignements complémentaires :

Alexandre MAGRIT – amagrit@sudexpe.net - Poste direct : 04.66.28.23.31

SudExpé – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30800 SAINT GILLES -

Tél : 04.66.87.00.22 - Fax : 04.66.87.04.62 - E-mail : contact@sudexpe.net